

Date d’Affichage le : 06/11/2019

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

COMPTE RENDU D’ACTIVITES 2018/2019

La commission a traité deux dossiers :

Une aide de 1000 € a été accordée à un joueur suite à une grave blessure contractée lors d'un tournoi de sixte homologué par le district.

Pour le deuxième dossier aucune suite n'a été donnée le club concerné n'ayant pas fait de déclaration d'accident.

Le Président de la Commission,
Mr.Christophe Gambier